

Vous accompagner dans vos projets d'infrastructure



Vos enjeux

Quelle que soit la nature de votre projet, en France ou sur le continent africain, vos intérêts sont défendus par nos spécialistes, dotés d'une connaissance pointue des secteurs concernés ainsi que d'une réelle capacité d'innovation.

La France est reconnue comme étant l'un des pays les mieux dotés en infrastructures, celles des secteurs de l'énergie et des transports, mais également les « infrastructures sociales » notamment dans les domaines de la santé, de la justice, de l'éducation ou encore du logement. La nécessité de faire communiquer ces réseaux et infrastructures est un enjeu porté par les « smart cities ». **C'est un facteur d'attractivité essentiel pour vos investissements.**

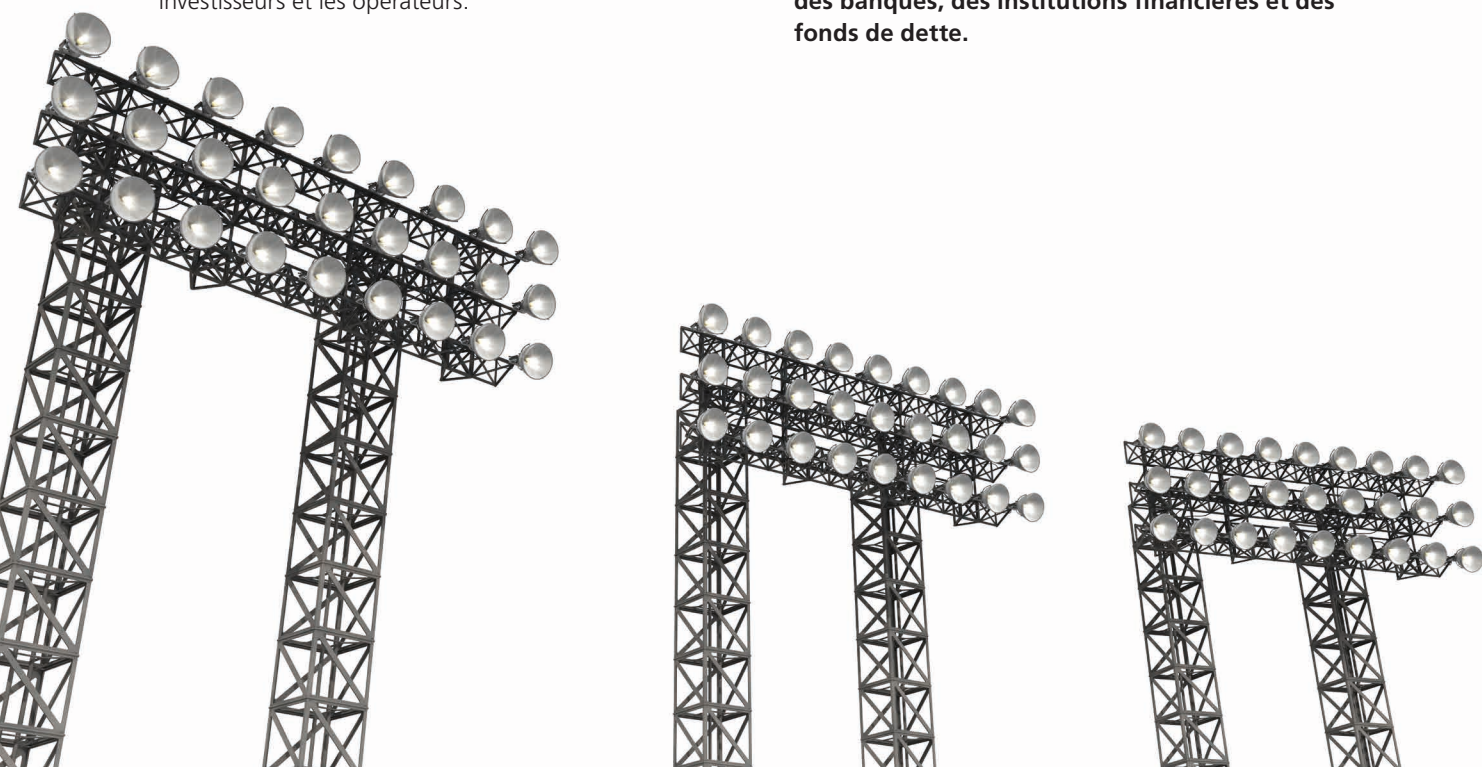
Mais le budget de l'État et des collectivités publiques est depuis quelques années particulièrement contraint, ce qui pose la question de l'entretien de ces infrastructures et de leur développement.

Sur le continent africain, le développement des infrastructures est au cœur de nombreux programmes de croissance menés aux échelles régionale et continentale dans les domaines de l'énergie, des transports publics, de l'eau, de l'assainissement et des communications électroniques. Les besoins en termes de financements et de savoir-faire technique sont importants et constituent autant d'opportunités pour les investisseurs et les opérateurs.

Dans ce contexte, **la mise en place de financements adaptés et de structurations contractuelles innovantes peut se révéler décisive.**

Pour vous soutenir dans la mise en place de vos projets d'infrastructures, l'équipe Infrastructure & Projets de CMS Francis Lefebvre Avocats vous propose une approche qui repose **sur une connaissance approfondie des différents secteurs d'activité concernés, sur les synergies entre les cabinets membres du réseau CMS, notamment en Afrique, ainsi que sur les qualités d'expertise et d'innovation de nos avocats.**

Notre expérience nous permet de maîtriser et défendre les besoins et les exigences de nos clients, quel que soit le rôle qu'ils jouent dans la transaction. Ainsi nous conseillons de manière régulière des opérateurs de tous les secteurs : **des opérateurs industriels, des fonds d'investissement spécialisés dans les infrastructures, aussi bien que des entités du secteur public (Etats, établissements publics, entreprises publiques, collectivités territoriales), des banques, des institutions financières et des fonds de dette.**



Notre offre

Notre large gamme d'expertises nous permet de vous conseiller tout au long de la vie de vos projets d'infrastructure.

Vous accompagner dans vos projets

Notre équipe Infrastructure & Projets vous accompagne dans le cadre de contrats conclus avec le secteur public, tels que :

- concessions ;
- partenariats public-privé (PPP) ;
- marchés publics complexes ;
- montages contractuels impliquant des propriétés publiques ou impliquant des autorisations administratives ou une régulation publique ;
- ou opérations commerciales entre acteurs industriels ou financiers.

Dans des secteurs variés

- transports ;
- bâtiments administratifs ;
- équipements de défense et de sécurité ;
- communications électroniques ;
- eau, assainissement et déchets ;
- énergies renouvelables et classiques, mines.

À chaque étape

Audit juridique et fiscal et structuration du projet dans le cadre d'un nouveau projet (*greenfield*), d'un projet existant (*brownfield*) :

- analyse de la réglementation applicable ;
- analyse des autorisations obtenues ou à obtenir et de la documentation contractuelle en vigueur.

Documentation de projet : élaboration, revue et négociation de la documentation contractuelle

- contrats « de tête » (concession, marché public global ou de partenariat, convention domaniale, etc. ou autorisation administrative) ;
- contrats de projet et contrats industriels (contrats de conception, de construction, d'exploitation et de maintenance, de fourniture et de sous-traitance, contrats d'interface, etc.) ;
- contrats de cession de titres ou d'actifs ;
- conventions de groupement et de *joint-venture*, statuts et pactes d'associés, etc. ;
- documentation juridique relative à l'investissement *equity* et *quasi-equity* et émission de titres de capital, de dette et valeurs mobilières complexes.

Assistance des développeurs et des investisseurs dans le cadre de la structuration de leurs projets :

- sécurisation des questions foncières et domaniales ;
- obtention des autorisations au titre du droit de l'énergie, du droit de l'urbanisme, du droit de l'environnement, « autorisations uniques », etc. ;

- assistance en phase construction ;
- assistance à la négociation des contrats de conception, construction, exploitation, maintenance, fourniture, sous-traitance, etc. ;
- conseil au regard de la réglementation en droit de l'énergie (autoconsommation, réseaux privés, raccordement, etc.) ;
- financement du projet (documentation du projet et sûretés y afférentes).

Financement et refinancement

Nous accompagnons nos clients à chaque étape du financement des projets : structuration, négociation de la documentation de financement et de sûretés pour ou auprès des prêteurs, mise en place du financement et levée des conditions suspensives, accompagnement sur les opérations de cristallisation des taux. Nous les conseillons sur tous types de documents de financement : accords intercréanciers, accords directs, garanties publiques ou encore sûretés personnelles ou réelles, dans le cadre de financements bancaires ou obligataires. Notre expertise couvre aussi l'analyse de la conformité au droit européen des financements publics accordés au projet ainsi que l'accompagnement dans le cas de notifications par l'Etat à la Commission européenne.

Procédures de mise en concurrence

Nous accompagnons nos clients du secteur public dans la mise en place de procédures de mise en concurrence, notamment celles comportant des phases de négociation ou de dialogue. Nous assistons les groupements candidats dans leur réponse à ces procédures et, si cela est pertinent, dans leur contestation.

Exécution des contrats/prévention et résolution des litiges

Tout au long du projet, nous apportons un conseil régulier sur la prévention et la gestion de potentiels litiges, et ce jusque devant les juridictions étatiques ou arbitrales.

Marché secondaire

Notre expertise porte également sur la structuration juridique et fiscale des acquisitions ou cessions de participations des *sponsors* et des investisseurs financiers dans les sociétés de projet – individuellement ou dans le cadre de portefeuilles d'actifs – ainsi que dans l'audit de projets existants.

Nos références



Défense et Justice

- **Gendarmerie Sathonay Camp** : accompagnement des *sponsors* lors de la conclusion et de l'exécution du partenariat public-privé (PPP) y afférent (160 millions d'euros d'investissement) : signature et bouclage financier, cristallisation des taux, suivi des opérations de construction, opérations de mise à disposition et cession de la participation de **GCC** au fonds **DIF**.
- **Prisons lots A et B** : conseil des *sponsors* dans le cadre du refinancement relatif au PPP pour la construction et l'exploitation des lots A et B du programme de construction des prisons du ministère de la Justice.
- **SPV Défense** : conseil du **ministère de la Défense** dans le cadre de la constitution de sociétés de projet au titre d'une opération de cession-bail envisagée pour des avions et frégates militaires pour une valeur de 2,2 milliards d'euros.
- **Fabricant de constructions modulaires - République centrafricaine** : conseil dans le cadre de la préparation d'une offre en vue de répondre à une procédure de consultation de l'Economat des Armées pour la mise en place d'installations préfabriquées (offre retenue).



Education

- **Plan Campus** : assistance de groupements et de prêteurs dans différents projets, dont le contrat de partenariat de la faculté de médecine Lyon Sud pour le compte de l'attributaire **GCC/DIF** portant sur la conception, le financement, la construction, l'entretien et la maintenance de plusieurs bâtiments sur le site de la faculté puis lors de sa phase opérationnelle.
- **Collège de Villemandeur** : assistance du titulaire (Groupe **Crédit Agricole**) lors de la conclusion du contrat puis de contentieux (ayant donné lieu à une décision importante du Conseil d'Etat sur les critères du choix d'un PPP), concernant le premier contrat de partenariat français dans le domaine de l'éducation.
- **Rénovation énergétique de 100 écoles de la Ville de Paris** : conseil des prêteurs (Groupe **Crédit agricole** et **BTP Banque**) dans le cadre d'un contrat de partenariat de performance énergétique.



Santé

- **Pôle d'endocrinologie de la Pitié-Salpêtrière (Assistance publique des hôpitaux de Paris)** : conseil du groupement attributaire (**Bouygues Bâtiment**) dans le cadre de la conclusion d'un bail emphytéotique hospitalier portant sur la construction d'un nouveau pôle d'endocrinologie.
- **Centre hospitalier de Belfort-Montbéliard** : conseil des banques du groupement attributaire du contrat de PPP portant sur la construction du pôle logistique du centre hospitalier.
- **Normandy Hadrontherapy** : conseil des investisseurs sur le financement obligatoire d'un projet de développement et de commercialisation d'un équipement de recherche et de traitement d'un cancer par hadronthérapie.



Communications électroniques

- **Projet Alto** : conseil d'**Altitude Infrastructure** dans le cadre de la création et du financement de la société *holding* Alto ainsi que de l'entrée de la Caisse des dépôts et consignations (Caisse des Dépôts) à son capital, Alto ayant regroupé ses participations dans six sociétés concessionnaires de réseaux d'initiative publique très haut débit.
- **Projet Belvédère** : conseil de la **Caisse des Dépôts** et de **TDF** dans le cadre de leur partenariat et de la constitution de la société Belvédère, dédiée au déploiement de solutions de couverture pour les zones blanches mobiles sur le territoire national.
- **Réseaux d'initiative publique** : accompagnement de plusieurs établissements bancaires et d'opérateurs dans le cadre de l'attribution ou de financements de contrats de partenariat et de délégations de service public relatifs au déploiement de réseaux haut débit, restructuration et refinancement de délégations de service public existantes, cession de réseaux haut débit.
- **Groupe international numérique - Sénégal** : conseil dans le cadre de la rédaction et de la négociation d'un marché public relatif aux nouvelles technologies (« Système Electronique Intégré de Gestion de l'Information Financière – SIGIF ») conclu par le ministère des Finances sénégalais.
- **Conseil d'un opérateur** sur des questions réglementaires liées à la construction et à l'exploitation d'un système de communication par câble sous-marin connectant le Pakistan à la France.



Sports et Loisirs

- **Hôtel du Château de Versailles** : conseil de la **Caisse des Dépôts** dans le cadre de la conclusion d'un contrat de concession de travaux publics avec l'Etablissement public du Château de Versailles pour l'aménagement et l'exploitation d'un hôtel de luxe dans les pavillons du Grand et petit Contrôle et le pavillon des premières cent marches.
- **Stade Vélodrome de Marseille** : conseil des banques du groupement attributaire du PPP portant sur la rénovation du stade.
- **Centre aquatique Olympique de la Plaine Saulnier** : conseil des prêteurs du groupement attributaire mené par Bouygues Bâtiment au titre de la procédure de passation du contrat de concession pour la construction et l'exploitation de l'équipement.
- **Palais Omnisports de Paris Bercy** (désormais "**AccorHotels Arena**") : conseil juridique des prêteurs dans le cadre de l'accord de refinancement de la délégation de service public relative à la rénovation et à l'exploitation de l'arena.



Transports

- **Calais Port 2015 (ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais)** : conseil des *sponsors* sur divers aspects juridiques et fiscaux liés à la concession portant sur l'extension et l'exploitation des ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais (900 millions d'euros d'investissement, *closing* financier en juillet 2015, premier projet français bénéficiant du plan Juncker, IJ Global Awards 2015).
- **Paris Gare du Nord 2024** : assistance juridique et fiscale du concédant (**SNCF Mobilités - Gares & Connexions**) dans le cadre de la procédure d'attribution d'une concession de travaux avec création d'une SEMOP.
- **RCEA (Route Centre Europe Atlantique)** : conseil d'un établissement financier participant à un groupement soumissionnaire à la procédure de mise en concession.
- **City Scoot** : premier service de location de scooters électriques à Paris : le cabinet est intervenu sur les levées de fonds initiales et complémentaires de l'entreprise.
- **Transports urbains - Sénégal** : conseil d'un groupement dans le cadre de la procédure de passation de la convention de concession relative à la création, l'exploitation et la maintenance d'un système de bus à haut niveau de service.
- **Transports urbains - Sénégal** : conseil d'un groupement dans le cadre de la négociation et la rédaction des projets de contrats relatifs au projet de Train Express Régional (TER) de Dakar.
- **Transdev Group** : conseil dans le cadre de la structuration d'un projet de mise en place de navettes autonomes entre Le Havre et Rouen dans le cadre de l'action TIGA portée par la Caisse des Dépôts.



Energie

- **Energies Marines** : conseil d'**Ailes Marines**, lauréat de l'appel d'offres éolien *off shore* 2011 (parc de Saint Briec), dans la négociation des contrats publics et privés, l'obtention des autorisations administratives, et d'**Equinor** dans le cadre de la procédure de dialogue concurrentiel pour l'attribution du parc éolien *off shore* au large de Dunkerque.
- **Eolien** : conseil et représentation d'opérateurs (**Voltaia, Théolia/Futuren, EWZ**, etc.), de fonds d'investissement (**Capital Stage**) et d'établissements financiers dans le développement, le financement et l'acquisition de projets éoliens terrestres.
- **Photovoltaïque** : conseil et représentation d'opérateurs (**Photosol**), de fonds d'investissement et d'établissements financiers (**Caisse des Dépôts**) dans le développement, le financement et l'acquisition de projets photovoltaïques.
- **Hydroélectricité** : conseil et représentation d'opérateurs industriels et de fonds dans l'acquisition de centrales concédées ou autorisées ou encore pour des partenariats.
- **Infrastructures gazières** : conseil et représentation de **GRTgaz** dans le cadre de l'exécution de contrats de construction d'infrastructures gazières (stations de compression de gaz, stations d'interconnexion, canalisations haute pression).
- **Cogénération** : conseil d'opérateurs (**Suez, Condat**, etc.) et de fonds d'investissement (notamment **Meridiam**) dans le cadre de projets de construction de centrales de cogénération.
- **Photovoltaïque - Sénégal** : conseil d'une institution financière internationale dans le cadre de l'audit d'un projet de centrale solaire incluant une revue des contrats et une assistance sur des sujets liés à la garantie d'Etat.
- **Eiffage Concessions**: conseil dans le cadre de l'acquisition de 9 actifs hydrauliques en France métropolitaine.
- **Eolien et solaire**: conseil des prêteurs dans le cadre du refinancement de portefeuilles de projets éoliens (Projet EGIV) et solaires (Projet Equinox) développés par **ENGIE Green**.

Environnement



- **Réseaux de chaleur** : conseil d'opérateurs privés, d'opérateurs publics, de fonds d'investissement (**Meridiam**) et de banques (notamment les groupes **Crédit Agricole** et **Natixis**), dans le cadre de différents projets de création, d'extension et d'exploitation de réseaux de chaleur, la plupart comportant des objectifs en termes de mix énergétique.
- **Usines de traitement des ordures ménagères** : accompagnement de plusieurs banques (dont la **Société Générale** et le Groupe **Crédit Agricole**) pour la mise en place du financement ou du refinancement sécurisés de concessions portant sur la réalisation ou la transformation d'usines de traitement des ordures ménagères ; injection de biogaz sur les réseaux publics.
- **Institut environnemental - Burkina Faso** : formations relatives à l'impact du droit de l'environnement sur les infrastructures en Afrique de l'ouest.
- **Organisme de protection de la nature - Gabon** : conseil dans le cadre de la création d'une institution partenariale (fondation) pour la protection de la biodiversité.
- **Européenne Biomasse et Meridiam** : conseil dans le cadre du développement d'une centrale de biomasse innovante à Pomacle.
- **Sofiwaga** : conseil de Sofiwaga puis WAGA Energy et Meridiam dans le cadre du développement et du financement de deux nouvelles unités WAGABOX®.

Nos classements et citations



Chambers Europe 2020 | Projets et Energie : France

L'équipe en charge des développements de projets a de solides compétences dans les secteurs de l'infrastructure, de l'énergie et des transports. Elle maîtrise parfaitement les dossiers liés aux infrastructures et conseille aussi bien des sociétés françaises publiques et privées.



Legal 500 Paris 2020 | Droit public

Grâce à François Tenailleau, le cabinet est doté d'une compétence de premier plan en matière de contrats publics et de concessions. Ce dernier assiste notamment de grands groupes d'ingénierie, ainsi que des entités gouvernementales et étatiques, impliqués dans d'importants projets d'infrastructure, tels que la rénovation de la Gare du Nord. Les clients du cabinet peuvent également compter sur une expertise contentieuse solide en matière de passation de contrats publics comme l'attestent plusieurs victoires récentes devant les tribunaux. Christophe Barthélemy compte parmi les meilleurs experts du marché en matière de réglementation énergétique. [...] Les rangs de l'équipe comprennent également Kawthar Ben Khelil et Aurore-Emmanuelle Rubio qui ont été promues au rang de counsel, et Cendrine Delivré qui a rejoint le cabinet en provenance de DLA Piper en septembre 2019.



Legal 500 EMEA 2020 | Financement de projets

L'équipe est particulièrement vigilante et recommandée. Le counsel Geoffrey Levesque est un excellent professionnel. Il est très clair et fort à la table des négociations pour défendre les intérêts de ses clients. Il est efficace et courageux.



IFLR 1000 2021 | Développement de projets

Le cabinet a une très bonne équipe. Ils sont professionnels et orientés client.



IFLR1000



Une équipe à votre service

Droit public & projets



François Tenailleau
Avocat associé
E francois.tenailleau@cms-fl.com



Kawthar Ben Khelil
Avocat *counsel*
E kawthar.benkhelil@cms-fl.com



Thomas Carezni
Avocat
E thomas.carenzi@cms-fl.com

Banque & Finance



Geoffrey Levesque
Avocat *counsel*
E geoffrey.levesque@cms-fl.com

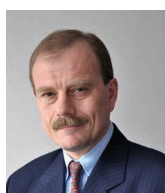


Sadri Desenne-Djoudi
Avocat
E sadri.desenne-djoudi@cms-fl.com



Charles-Antoine Hurstel
Avocat
E charles-antoine.hurstel@cms-fl.com

Energie



Christophe Barthélemy
Avocat associé
E christophe.barthelemy@cms-fl.com



Céline Cloché-Dubois
Avocat associé
E celine.cloche-dubois@cms-fl.com



Aurore-Emmanuelle Rubio
Avocat *counsel*
E aurore-emmanuelle.rubio@cms-fl.com

Corporate/Fusions & acquisitions



Alexandre Delhaye
Avocat associé
E alexandre.delhaye@cms-fl.com



Arnaud Hugot
Avocat associé
E arnaud.hugot@cms-fl.com



Alexandre Morel
Avocat associé
E alexandre.morel@cms-fl.com

Droit public & projets | Africa Practice



Cendrine Delivré
Avocat associé
E cendrine.delivre@cms-fl.com



Clémence Descoutures
Avocat
E clemence.descoutures@cms-fl.com

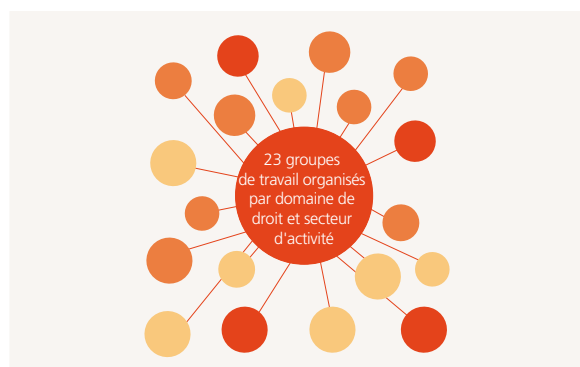
Une compétence renforcée par celles des autres équipes

Afin d'offrir à nos clients un suivi de l'ensemble des problématiques tout au long du traitement du projet, notre équipe bénéficie des compétences largement reconnues des autres équipes de CMS Francis Lefebvre Avocats.

L'équipe Infrastructure & Projets travaille en étroite collaboration notamment avec :

- **les équipes de Droit fiscal**, regroupées par grands domaines d'expertise pour un conseil engagé permettant de sécuriser et d'optimiser la mise en œuvre des schémas juridiques ;
- **l'équipe Réglementation financière**, qui intervient sur le montage des fonds d'investissement et l'ensemble des problématiques liées à la réglementation bancaire et financière notamment en matière de structuration de fonds ;
- **l'équipe Marchés de capitaux**, composée de dix avocats, qui intervient auprès d'arrangeurs, cédants, garants financiers ou investisseurs en matière de financements (crédits syndiqués et Euro PP au format prêt), de titrisation (et opérations assimilées), d'obligations sécurisées (*covered bonds*) et de gestion de véhicules d'émission ;
- **l'équipe Droit européen et Concurrence**, composée d'une dizaine d'avocats dont trois associés et deux *counsels*, qui intervient sur les aspects de contrôle des concentrations et d'aides d'État liés au montage et au financement des projets ;
- **les équipes Droit du travail et protection sociale**, qui interviennent par exemple sur l'audit social des projets, sur les questions liées au transfert de personnel ou sur les mises à disposition d'agents publics ;
- **l'équipe Droit de la propriété intellectuelle/Technologie, Médias et Communication**, comptant une vingtaine d'avocats, qui accompagne nos clients entre autres sur les questions de protection et de sécurisation des données personnelles, de droits d'auteur, de droit des marques, dessins et modèles, de noms de domaines et brevets ;
- **les services de doctrine**, élément fondamental et distinctif de notre cabinet, exercent une mission d'analyse et de synthèse portant sur des questions juridiques et fiscales complexes. Ces services se composent de 24 spécialistes de haut niveau, notamment de **Bruno Dondero**, professeur agrégé à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Paris I - Panthéon-Sorbonne), avocat associé, expert en droit des affaires et en droit des sociétés, et de **Rozen Noguellou**, professeur agrégé à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Of Counsel, plus particulièrement chargée d'accompagner les équipes spécialisées en droit public.

CMS Francis Lefebvre Avocats en chiffres



Un savoir-faire au niveau international

CMS Francis Lefebvre Avocats est un acteur majeur de CMS, qui dispose de plus de 70 bureaux répartis dans une quarantaine de pays à travers le monde et compte plus de 4 800 avocats. CMS possède un savoir-faire de longue date en matière de conseil au sein de ses pays d'implantation et au-delà des frontières.

Pour les projets de dimension internationale, notre équipe Infrastructure & Projets s'appuie sur l'ensemble des cabinets du réseau CMS, **qui offrent dans chaque pays une gamme complète de services en matière de projets d'infrastructure.**

CMS Francis Lefebvre Avocats intervient également dans les pays francophones d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne depuis plus de 50 ans. Il apporte une assistance efficace et constructive à ses clients grâce à sa solide expérience, aux compétences de son équipe d'avocats dédiée à ces pays, à ses implantations à Alger et à Casablanca et **à son réseau de contacts auprès des professionnels locaux.**



Implantations CMS



CMS Francis Lefebvre Avocats
2 rue Ancelle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

T +33 1 47 38 55 00

CMS Francis Lefebvre Avocats, entité opérant sous la forme d'une société d'exercice libéral à forme anonyme (S.E.L.A.F.A.), est membre du groupement européen d'intérêt économique CMS Legal Services EEIG (CMS EEIG), qui coordonne un ensemble de cabinets d'avocats indépendants. CMS EEIG n'assure aucun service auprès de la clientèle. Seuls les cabinets d'avocats membres offrent des prestations de services dans leurs ressorts géographiques respectifs.

CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats qui en est membre, sont des entités juridiques distinctes dont aucune n'a autorité pour engager les autres. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats membres sont responsables de leurs propres actes ou manquements et non de ceux des autres membres du groupement. L'utilisation de la marque « CMS » et du terme « cabinet » désigne certains ou la totalité des cabinets d'avocats membres, ou encore leurs bureaux. Consulter le site Internet cms.law/fl pour obtenir des informations complémentaires.

Implantations CMS : Aberdeen, Abu Dhabi, Alger, Amsterdam, Anvers, Barcelone, Belgrade, Berlin, Bogota, Bratislava, Bristol, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Casablanca, Cologne, Dubaï, Düsseldorf, Édimbourg, Francfort, Funchal, Genève, Glasgow, Hambourg, Hong Kong, Istanbul, Johannesburg, Kiev, Leipzig, Lima, Lisbonne, Ljubljana, Londres, Luanda, Luxembourg, Lyon, Madrid, Manchester, Mexico, Milan, Mombasa, Monaco, Moscou, Munich, Muscat, Nairobi, Paris, Pékin, Podgorica, Poznań, Prague, Reading, Rio de Janeiro, Riyad, Rome, Santiago du Chili, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sheffield, Singapour, Skopje, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Tirana, Utrecht, Varsovie, Vienne, Zagreb et Zurich.

cms.law/fl